



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

statistiques

Question écrite n° 95678

Texte de la question

M. Franck Gilard interroge Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur le recensement territorial des personnes en situation de handicap et notamment celles en situation de handicap mental. Aujourd'hui, les recensements opérés sur le territoire national par l'INSEE via les communes, ne permettent pas de dénombrer les personnes handicapées. Cette carence d'information ne permet pas d'appréhender correctement l'expression des besoins sur le territoire et de pouvoir ainsi mettre en place les services adaptés à ce public. Aussi, il souhaiterait savoir de quelles données disposent les collectivités locales pour obtenir une cartographie des personnes en situation de handicap et d'appréhender à travers les opérations de recensement des populations ce type de thématique.

Données clés

Auteur : [M. Franck Gilard](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95678

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mai 2016](#), page 3952

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)